



COMMUNIQUE

7 17

Le Conseil Malien des Chargeurs (CMC) informe les Chargeurs usagers du corridor Bamako - Kayes - Diboli - Dakar, qu'en raison de l'état de dégradation avancée du Pont de Kayes et compte tenu des travaux d'entretien qui s'y déroulent, sur ordre du Gouverneur de Région, la circulation sur le pont sera régulée de la manière suivante :

- La circulation se fera uniquement sur le côté gauche du pont en allant vers Bamako ;
- Il ne sera autorisé sur le pont qu'un seul gros porteur par passage.

Ces mesures resteront en vigueur jusqu'à la fin des travaux.

Par conséquent nous invitons tous les chargeurs utilisant le port de Dakar à emprunter le corridor Sud à savoir **Dakar - Tamba - Mahinamine - Kenieba - Kita - Bamako** en attendant la fin des travaux sur le pont de Kayes.

Le Conseil Malien des Chargeurs sait compter sur votre bonne compréhension et le civisme de tout un chacun.

Bamako, le 04 Mars 2015

Le Président,



Ousmane Babalaye DAOU